



Quitté le domicile familial

Par **Mimi8193129**, le **20/05/2017** à **21:46**

Bonjour à tous
J'ai 18 ans dans 2 moi, je suis avec mon copain depuis bientôt 4 mois. Il m'a proposé de venir m'installer chez sa mère avec lui le temps que l'on prenne notre appartement à deux. Car je vie chez mon père est rien ne va plus, ma belle mère fait de la différence entre sa fille et moi (je ne rentre pas dans les détail) beaucoup d'amies et famille préviennent mon père en disant que si sa continue je vais partir sans qu'il ne sans rende compte et je vais le faire. Je ne supporte plus la situation, y a très peut de temps de sa j'ai passé un weekend pour une soirée avec des amies à moi et j'ai fait venir mon copain bien évidemment sans que mon père? le sache car il n'aurai jamais voulue enfin brefs j'ai appris récemment par mon père qu'il m'avais fait suivre tout au long du weekend. Je n'en peut plus j'aimerais savoir si cela peut engendrer quelques problème à mon copain et a moi si je part sans rien lui dire à mon père
rnMerci cordialement

Par **morobar**, le **21/05/2017** à **08:25**

Bonjour,
Jusqu'à votre majorité votre ami risque d'être inquiété pour soustraction à l'autorité parentale.
rnIl faudra donc vivre ailleurs que chez lui pendant ces 2 mois.
rnOu patienter.

Par **amajuris**, le **21/05/2017** à **09:55**

bonjour,
net surtout, il vous faudra avoir les moyens pour vous loger et subvenir à tous vos besoins.
rncomme vous partez volontairement de chez vous, votre père n'a pas à vous verser quoique ce soit.
rnsalutations